



Conseil Municipal du mercredi 26 février 2025 A 19H00

Liste des Délibérations examinées en séance :

- Délibération n°8**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Composition du CCAS - Approuvée
- Délibération n°9**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Composition de la commission d'appel d'offres - Approuvée
- Délibération n°10**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Représentation de la commune au sein des organismes extérieurs - Approuvée
- Délibération n°11**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la salle de tennis - Approuvée
- Délibération n°12**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Attribution du marché de construction d'un préau - Approuvée
- Délibération n°13**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Débat d'orientations budgétaires - Approuvée
- Délibération n°14**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Ouverture crédits d'investissement 2025 Budget général - Approuvée
- Délibération n°15**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Ouverture crédits d'investissement 2025 Restaurant municipal - Approuvée
- Délibération n°16**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Loyer de l'association Actif - Approuvée
- Délibération n°17**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Loyer de la Crèche - Approuvée
- Délibération n°18**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Garantie d'emprunt de l'Ogec de l'école Saint Martin - Approuvée
- Délibération n°19**, examinée le mercredi 26 février 2025 - DIA 11 Avenue du Colonel Clarke - Approuvée
- Délibération n°20**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre des lotissements - Approuvée
- Délibération n°21**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Validation de l'APD du bâtiment Cœur de Macéria - Approuvée
- Délibération n°22**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du bâtiment Cœur de Macéria - Approuvée
- Délibération n°23**, examinée le mercredi 26 février 2025 - Demande de subvention à la CAF pour le bâtiment Cœur de Macéria - Approuvée
- Délibération n°24**, examinée le mercredi 26 février 2025 - modification du tableau des effectifs - Approuvée

Affiché le samedi 1er mars 2025

Le Maire,
Pascal Goriaux

